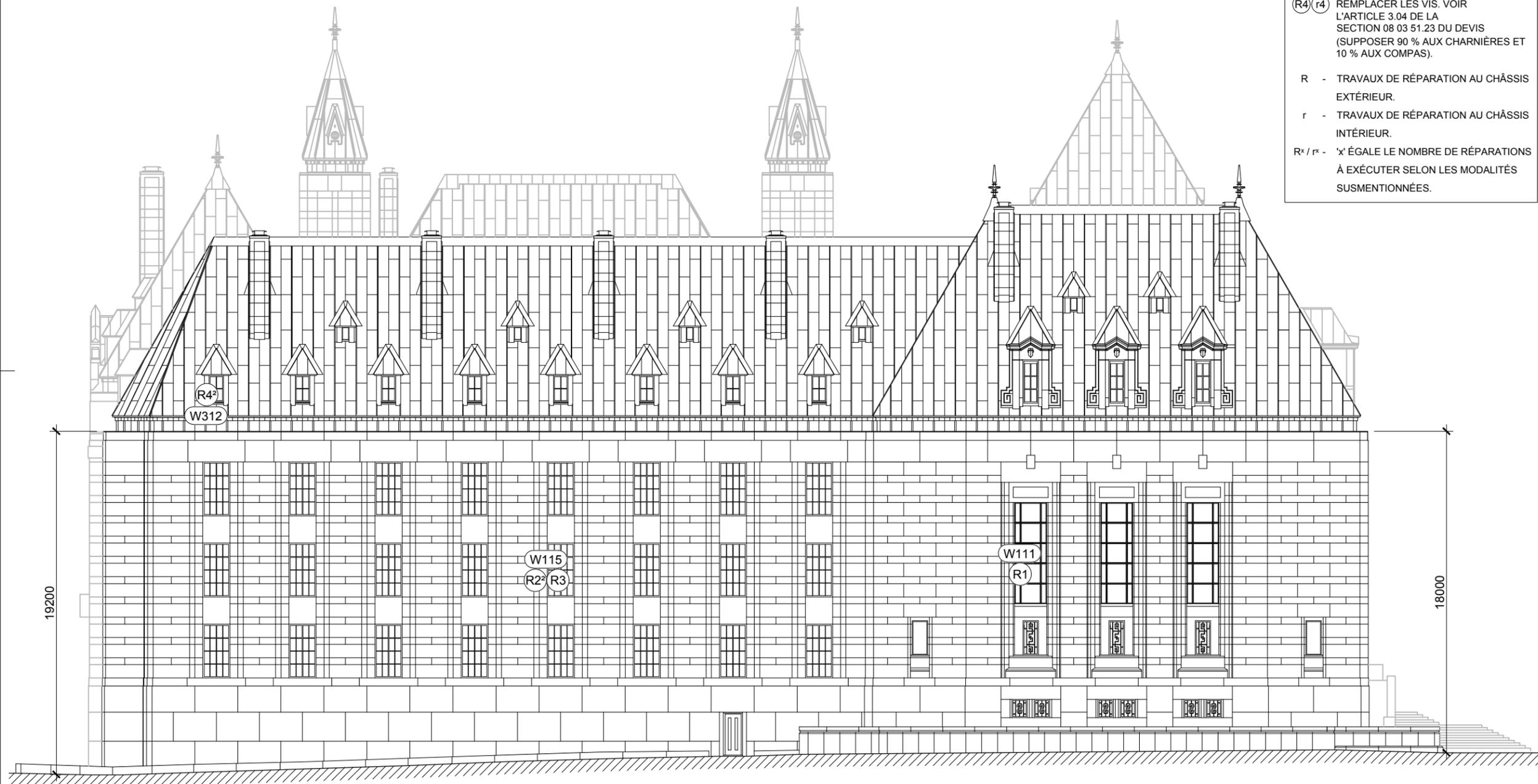


REMARQUE:
 TOUTES LES DIMENSIONS SONT EN MILLIMÈTRES, SAUF INDICATION CONTRAIRE

NOTES RELATIVES AUX RÉPARATIONS

- (R1) r1** REMPLACER LE VITRAGE EXIST. VOIR LES DÉTAILS À L'ARTICLE 3.01 DE LA SECTION 08 03 51.23 DU DEVIS.
 - (R2) r2** SCELLER LES ÉCARTS. VOIR L'ARTICLE 3.02 DE LA SECTION 08 03 51.23 DU DEVIS.
 - (R3) r3** DISPOSITIF DE RETENUE À LA TRAPPE. VOIR L'ARTICLE 3.03 DE LA SECTION 08 03 51.23 DU DEVIS.
 - (R4) r4** REMPLACER LES VIS. VOIR L'ARTICLE 3.04 DE LA SECTION 08 03 51.23 DU DEVIS (SUPPOSER 90 % AUX CHARNIÈRES ET 10 % AUX COMPAS).
- R - TRAVAUX DE RÉPARATION AU CHÂSSIS EXTÉRIEUR.
 r - TRAVAUX DE RÉPARATION AU CHÂSSIS INTÉRIEUR.
 R^x / r^x - 'x' ÉGALE LE NOMBRE DE RÉPARATIONS À EXÉCUTER SELON LES MODALITÉS SUSMENTIONNÉES.



ÉLÉVATION OUEST

1:250

05		
04		
03		
02		
01	Émis pour soumission	
révision		date

A C	A detail no. n° du détail B key location empl. clé C detail location empl. du détail	A B/C
--------	---	----------

project _____ projet _____

**COUR SUPRÊME
 DU CANADA
 RÉPARATIONS
 DE FENÊTRES**

**ÉLÉVATION OUEST
 NUMÉROS DES FENÊTRES
 À RÉPARER**

designed	SCP	conçu
date	Juillet 2018	
drawn	SCP	dessiné
date	Juillet 2018	
reviewed		examiné
date		
approved		approuvé
date		
tender		soumission
Project Manager		Gestionnaire de projets
project no.		n° du projet
	R.080533.402	
drawing no.		n° du dessin